

Projet d'aide aux étudiants en situation de Handicap auditif par mise en place d'une Formation à la STENOTYPIE

Projet

-développer, au sein du PRES Sorbonne Universités, une formation, originale et innovante, à la STENOTYPIE (= transcription instantanée de la parole) ;

- pour ce faire, lancer une expérimentation originale

- et se positionner en leader national dans ce domaine (les autres universités de France connaissent les mêmes problèmes de non accessibilité aux formations d'étudiants sourds).

Public cible

- Etudiants handicapés malentendants ou sourds (qui s'inscriraient dans les établissements du PRES, dès lors que les cours seraient rendus « accessibles ») ;
- Etudiants d'origine étrangère et qui ne maîtrisent pas suffisamment bien encore la langue française pour suivre les cours en français oral.

Modalités et coût

- Ouverture d'une Option « Sténotypie » au moins dans 1 des établissements du PRES, à raison de 2h de formation /semaine par un formateur de l'Ecole Grandjean, sur 26 semaines annuelles : 6945€ par an (devis disponible), prêt de machines incluses. L'Ecole Grandjean a un agrément du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (Agrément n° 0942235U) donc possibilité de contrat de partenariat avec eux.
- Sollicitation de quelques étudiants intéressés (ceci passe par une réunion de sensibilisation et d'information préalable, avant la fin de l'année 2013-2014) :
 - o de préférence inscrits dans l'UFR de musicologie (la pratique d'un instrument accroît qualités d'écoute, mémorisation et dextérité dans la prise de notes rapide) ;
 - o Ou UFR Français/Lettres (un bon niveau de Français est un pré-requis)
 - o Ou UFR de géographie (les étudiants sourds ont une appréhension plus visuelle du monde, propice à l'apprentissage de cette matière)
- Ces étudiants pourraient être au nombre de 3 ou 4 lors de la première année expérimentale.
- L'option sera ouverte au personnel administratif (interlocuteur recommandé par M. Labouret : Pascale Nurit).

-Avantages du projet :

- répondre aux préconisations ministérielles en matière d'accueil d'étudiants handicapés.

-créer du lien social entre personnes valides et personnes handicapées

-En matière d'insertion professionnelle: on rend enfin les filières universitaires accessibles aux étudiants sourds, et pour les étudiants dits valides inscrits à l'option sténotypie, les métiers de sténotypistes ont un bel avenir car les demandes sont immenses. Un sténotypiste gagne autour de 2500 euros/mois pouvant dépasser les 5000 du fait de prestations demandées par les entreprises.